



Emploi et économie

Objectifs :

- ✓ Donner des éléments de cadrage sur le contexte macroéconomique
- ✓ Etudier de manière rétrospective les évolutions de la conjoncture économique
- ✓ Explorer les futurs possibles du contexte macroéconomique

1. Définition de la variable

Cette variable s'intéresse au contexte macroéconomique local, national et international.

La **croissance économique** est une notion centrale pour cette variable. Elle désigne l'augmentation de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée et est mesurée par le **produit intérieur brut (PIB)**. Celui-ci correspond à la somme des valeurs ajoutées brutes nouvellement créées par les unités productrices résidentes sur le territoire, sur une année donnée, et évaluées au prix du marché.

Le PIB est donc la somme de la consommation finale des ménages, de la formation brute de capital (c'est-à-dire l'investissement matériel réalisé sur une année), de la variation des stocks sur une année, des exportations auxquelles on soustrait les importations :

$$\text{PIB} = \text{Dépense de consommation finale des ménages} + \text{Formation brute de capital} + \text{Variation des stocks} + \text{Exportations} - \text{Importations}$$

Issu de la comptabilité nationale, cet indicateur fait depuis les années 1970 l'objet de critiques méthodologiques, notamment du fait qu'il ne rend pas compte du niveau de bien-être d'une nation. Malgré ses imperfections, le PIB reste jusqu'à ce jour dominant pour évaluer les progrès d'une société et établir des prévisions dans tous les autres domaines. Le **PIB en valeur** (ou nominal) est exprimé en une unité monétaire dont la valeur varie selon l'inflation, c'est pourquoi on se réfère plutôt au **PIB en volume** (ou réel), c'est-à-dire déflaté de l'inflation, à prix constants. Le **PIB par habitant** sert quant à lui d'indicateur du niveau de vie en donnant une valeur indicative du pouvoir d'achat.

Le **taux d'emploi** désigne quant à lui le rapport entre le nombre d'individus d'une classe d'âge et/ou de sexe ayant un emploi par rapport au nombre total d'individus de cette même classe (INSEE). Le taux d'emploi peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement les personnes âgées de 15 à 64 ans). Au sens du Bureau international du travail (BIT), une personne en emploi (ou actif occupé) est une personne qui a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine écoulée.

L'expression « **dette publique** » désigne la dette des « administrations publiques » (APU) telles que définies par la comptabilité nationale. Elles comprennent trois catégories : les « administrations publiques centrales » (APUC), qui regroupent elles-mêmes l'Etat et les « organismes divers d'administration centrale » (ODAC), les « administrations de sécurité sociale » (ASSO) et les « administrations publiques locales » (APUL). Une dette publique supérieure à 60 % du PIB est constitutive d'un « déficit excessif » au sens du traité de Maastricht et du pacte de stabilité et de croissance en vigueur dans l'Union européenne, sauf si elle se situe sur une tendance décroissante.

2. Indicateurs de cette variable

Les indicateurs permettant de caractériser cette variable peuvent être déclinés en différentes échelles :

- Niveau local : attractivité du territoire (économique et touristique), taux d'emploi, finances publiques locales, financement des services de proximité ;
- Niveau national : taux d'emploi, type d'emplois (temps plein ou temps partiel), précarité des emplois, pouvoir d'achat, revenu moyen, seuil de pauvreté, croissance économique nationale, PIB national, politique économique, finances publiques nationales, niveau d'endettement des Etats ;

- Niveau européen : croissance économique européenne, stratégie économiques, secteurs économiques prioritaires.
- Niveau international : croissance économique mondiale, croissance des échanges internationaux.

Au niveau local, cette variable se recoupe en partie avec la variable aménagement du territoire (voir la fiche variable externe « **Démographie, population et aménagement** »).

3. Liens avec le système « Eau – Agriculture – Changement climatique »

Cette variable de contexte externe a un lien plutôt indirect avec le système « Eau-Agriculture-changement climatique » au cœur de l'exercice de prospective.

Tout d'abord, le contexte économique (élément conjoncturel) et l'appareil productif (élément structurel) conditionnent le niveau et le modèle de production et donc l'évolution des émissions de gaz à effet de serre responsables du **réchauffement climatique**.

Le budget annuel et le niveau d'endettement des Etats découle partiellement du taux de croissance annuel, lui-même en partie dépendant de la conjoncture économique et des choix d'investissements des Etats. Une forte croissance économique permet aux Etats de générer suffisamment de richesse pour **investir** dans de nouveaux moyens de production et notamment dans des **innovations** au service de la lutte contre le changement climatique, et de la gestion économe de la ressource en eau.

De plus, le système de redistribution des Etats (protection sociale, soutien aux secteurs économiques moins rentables, etc.) est en partie dépendant de la conjoncture économique. En ce sens, **l'enveloppe destinée au développement rural et aux mesures agro-environnementales** (aides du deuxième pilier de la politique agricole commune) résulte d'arbitrages économiques dépendant du contexte économique et du niveau de richesse des Etats.

Par ailleurs, le niveau d'emploi conditionne la plus grande partie des revenus des ménages français et donc leur pouvoir d'achat. Si le revenu est faible ou soumis à des variations fortes, les ménages auront tendance à moins consommer et à plus épargner. Le revenu des ménages influence également les **choix de consommation** et notamment le choix de payer plus cher pour des produits agricoles qui minimisent l'impact sur la ressource en eau. **L'acceptabilité sociale** des mesures environnementales et le **consentement à payer** des citoyens pour préserver l'environnement (taxes pour dépolluer l'eau, restaurer les milieux aquatiques dégradés, investir dans de la recherche et développement pour des innovations pour mieux valoriser l'eau dans l'agriculture) seront d'autant plus difficile à garantir si le contexte économique est défavorable.

Enfin, les **inégalités** (au niveau mondial, national ou local) peuvent créer un climat de tension sociale, propice à exacerber les conflits d'usage pour les ressources naturelles (l'eau notamment).

4. Etudes rétrospectives

4.1 Liste des facteurs d'influence du contexte économique et de l'emploi :

A toutes les échelles, l'évolution de cette variable est influencée par :

- Le prix des matières premières ;
- Les politiques économiques françaises et/ou européennes (notamment la politique agricole commune) ;
- Les politiques commerciales et les règles du commerce international (barrière douanière, zone de libre-échange, et droit international commercial) ;
- La politique monétaire (de la Banque centrale européenne notamment) ;
- La croissance démographique ;
- La survenue de crises économiques.

Cette variable est donc influencée par les variables externes détaillées dans les fiches « **Evolution des prix sur les marchés mondiaux (énergie, bois, agriculture)** », « **Evolution de la politique agricole commune** ». De son côté, elle influence la variable : « **Place de la technologie dans l'économie** »,

4.2 Etude rétrospective du contexte économique et tendances

4.2.1 Historique de la conjoncture économique depuis 1945¹

Au niveau mondial

L'évolution de la croissance économique depuis 1945 peut être découpée en plusieurs cycles.

Les années d'après-guerre ont été marquées par une forte croissance économique dite « Trente Glorieuses » (1945-1973). Cette forte croissance s'explique notamment par l'effort de reconstruction d'après-guerre, les innovations technologiques et la généralisation du système fordiste dans les pays développés.

Au milieu des années 1970, le rythme de la croissance a ralenti très fortement dans les pays développés sous l'effet combiné de la crise du système monétaire international et du choc pétrolier de 1973. Depuis cette période, la croissance globale est plus lente et les variations annuelles sont plus marquées.

Au tournant des années 1970-1980, ont été mises en place des politiques de libéralisation, de déréglementation et d'ouverture, qui ont conduit à un accroissement de l'interdépendance commerciale, financière et monétaire entre les Etats. Les cycles économiques affectent désormais quasiment l'ensemble du globe.

La crise financière et économique de 2007, née dans le secteur de l'immobilier résidentiel américain, a paralysé peu à peu le monde bancaire international et s'est répandue en 2008 à l'ensemble de la planète notamment par le biais d'une baisse de la demande pour les exportations et d'une baisse des investissements directs étrangers. Même les pays plus en retrait des circuits bancaires internationaux ont été impactés par cette crise, ce qui souligne bien l'interdépendance croissante des économies mondiales.

Plus récemment, la pandémie du coronavirus est à l'origine d'une contraction de 4,3 % enregistrée en 2020. Pour la première fois depuis 1870, un nombre sans précédent de pays ont enregistré une baisse de leur production par habitant².

Au niveau national

En France, le premier choc pétrolier a marqué la fin d'une période de forte croissance qui durait depuis l'après Deuxième Guerre mondiale. Alors que le pays connaissait une croissance moyenne de 5,6 % par an entre 1960 et 1974, le rythme de progression du PIB a ensuite nettement baissé. Depuis 1975, la croissance ne s'élève qu'à 2,3 % par an en moyenne et s'avère plus volatile qu'auparavant (voir figure 1). Néanmoins, le PIB en volume a quasiment doublé en trente ans.

En 2020, le PIB français a diminué de 7,9 % sous l'effet de la pandémie mondiale de Covid-19, sa plus forte récession depuis la Seconde guerre mondiale (INSEE).

¹ Inspiré de la fiche croissance économique de l'étude prospective « Agriculture Forêt Climat : vers des stratégies d'adaptation », Centre d'études et de prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013.

² Banque mondiale, « La pandémie de COVID-19 plonge l'économie planétaire dans sa pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale », World Bank, 2020, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>.

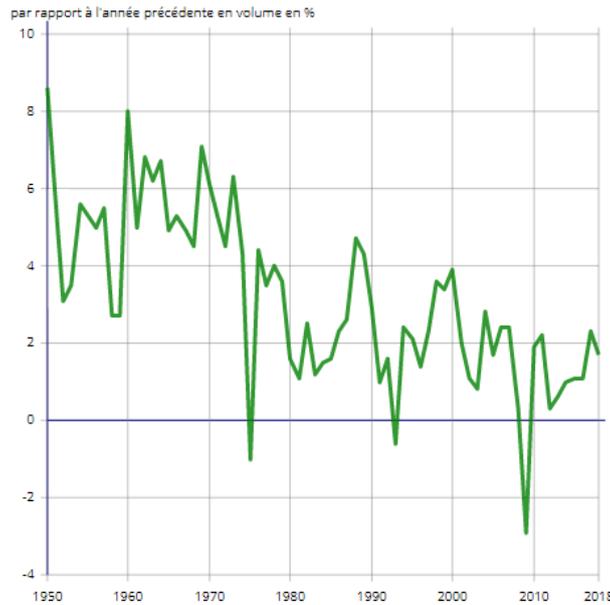


Figure 1-Evolution du PIB français de 1950 à 2018
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

4.2.2 Tendence 1 : Un centre de gravité qui se déplace vers les pays asiatiques

La croissance économique mondiale n'a pas évolué de façon uniforme dans toutes les régions du monde : elle a été beaucoup plus vive dans les pays dits « émergents », notamment en Asie.

D'après le Forum Economique Mondial³, en 2020, le PIB de l'Asie a dépassé celui de toutes les autres régions du monde additionnées. D'ici 2030, la région devrait contribuer à environ 60 % de la croissance mondiale. L'Asie-Pacifique sera également responsable de l'écrasante majorité (90 %) des 2,4 milliards de nouveaux membres de la classe moyenne entrant dans l'économie mondiale. L'essentiel de cette croissance proviendra des marchés en développement de la Chine, de l'Inde et de toute l'Asie du Sud-Est.

La Chine entend consolider sa puissance commerciale avec son projet de « nouvelle route de la soie » lancé en 2013 qui vise à créer un réseau de liaisons maritimes et ferroviaires entre la Chine et l'Europe en passant par le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie, la Pologne, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

³ Praneeth Yendamuri et Zara Ingilizian, « En 2020, l'Asie aura le PIB le plus important du monde. Qu'est-ce que cela signifie ? », Forum Economique Mondial, 2020, <https://fr.weforum.org/agenda/2020/01/en-2020-lasie-aura-le-pib-le-plus-important-du-monde-qu-est-ce-que-cela-signifie/>.



Figure 2-Les grands axes de la nouvelle Route de la soie
Source : Les Echos, 2015⁴

La Chine représente le premier déficit bilatéral de la France. Ce dernier a atteint un nouveau record en 2020 : 38,9 Md€ (à comparer à 32,3 Md€ en 2019) avec la baisse des ventes de l'aéronautique⁵. Une étude publiée par le Centre d'études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII)⁶ en 2007 soulignait que la France est relativement bien placée sur le marché asiatique, notamment sur le marché chinois, mais elle est un peu trop focalisée sur les exportations « haut de gamme » au détriment des produits de moyenne gamme pour lesquels la demande potentielle est plus importante. La Direction générale du Trésor souligne que les entreprises françaises restent bien positionnées dans les secteurs des spiritueux (1er fournisseur loin), de l'aéronautique (2e derrière les États-Unis), du vin (2e derrière l'Australie depuis 2019), des cosmétiques (2e derrière le Japon) et des produits pharmaceutiques (3e derrière l'Allemagne et les États-Unis).

4.2.3 Une croissance économique de plus en plus instable⁷

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le caractère de plus en plus instable et ralenti de la croissance mondiale, notamment :

- La **financiarisation de l'économie** : De l'avis de nombreux experts dont Hans Timmer du Groupe d'étude des perspectives de développement à la Banque mondiale, la financiarisation croissante de l'économie constitue une source d'instabilité pour le système économique mondial. Les institutions financières ont en effet créé de nouveaux produits financiers destinés à couvrir le risque lié à la variation de la valeur des actifs, ou encore pour transformer des dettes en actifs (titrisation), qui jumelés à la globalisation des marchés financiers, tendent à augmenter la spéculation et donc l'instabilité des marchés sur lesquels les Etats se financent.
- Le **vieillessement de la population** (notamment) dans les pays à revenu élevé devrait avoir pour effet de ralentir le rythme de la croissance économique avec la baisse du nombre d'actif et de la productivité du travail, et de peser sur le financement de la sécurité sociale. Cependant, le lien entre croissance démographique et croissance économique est complexe et le débat entre économistes à ce sujet, ancien (Malthus, Marx, Sauvy), est loin d'être clos.

⁴ Muryel Jacque, « Comment la nouvelle route de la soie chinoise va bouleverser le marché | Les Echos », 16 décembre 2015, <https://www.lesechos.fr/2015/12/comment-la-nouvelle-route-de-la-soie-chinoise-va-bouleverser-le-marche-264168>.

⁵ Direction générale du Trésor, « Echanges bilatéraux entre la France et la Chine », 17 juin 2021, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CN/echanges-bilateraux-entre-la-france-et-la-chine>.

⁶ CEPII, « Diagnostic stratégique - Horizon 2020 », 2007, <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/0cb3a7d8d01.pdf>.

⁷ Inspiré de la fiche croissance économique de l'étude prospective « Agriculture Forêt Climat : vers des stratégies d'adaptation », Centre d'études et de prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013.

- La **survenue d'épidémies** : la croissance mondiale paraît de plus en plus vulnérable aux épidémies (ces dernières étant amenées à être de plus en plus fréquentes sous les effets du changement climatique et de la destruction des habitats naturels)⁸. La pandémie du coronavirus a souligné la vulnérabilité des économies mondiales aux crises sanitaires et leur haut degré d'interdépendances.
- Les **risques liés au changement climatique** : On peut citer, entre autres, la baisse de la productivité du travail (réchauffement moyen, chaleurs extrêmes, etc.), la destruction d'infrastructures (événements climatiques extrêmes, élévation du niveau de la mer, etc.), ou une insécurité alimentaire accrue (assèchement des sols, accès à l'eau plus difficile, dégradation des écosystèmes, etc.).

4.2.4 Un accroissement des inégalités malgré un recul de la pauvreté mondiale

Au niveau mondial

Dans le monde, de moins en moins de personnes vivent dans l'extrême pauvreté : selon les données de la Banque mondiale, le pourcentage de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est tombé au niveau sans précédent de 10 % en 2015. Cependant, le rythme de la baisse des taux de pauvreté ralentit et fait craindre des difficultés pour atteindre l'objectif de mettre fin à la pauvreté d'ici 2030.

Les inégalités entre pays, bien qu'elles aient diminué du fait de la mondialisation et de l'essor économique des pays du sud-est asiatique, reste le facteur contribuant principalement à l'inégalité des populations au niveau mondial.

Le graphique suivant appelé « courbe en éléphant » est inspiré des travaux de l'économiste Branko Milanovic et s'intéresse aux inégalités de revenus à l'échelle mondiale en comparant l'ensemble des revenus de la planète (sans distinction de nationalité), classés par centiles⁹, et leur évolution entre 1998 et 2008. Ce graphique souligne à quel point la croissance économique enregistrée sur cette période a eu tendance à exacerber les inégalités à l'échelle mondiale puisqu'elle a contribué à enrichir encore davantage la frange la plus riche de la population, au détriment de la fraction la plus pauvre et des classes moyennes occidentales. En effet, selon ces travaux :

- Le revenu de la frange la plus pauvre de la planète n'a pas augmenté sur cette période : cette frange de la population a été exclue des bénéfices de la croissance mondiale ;
- Le revenu de la classe moyenne basse et intermédiaire mondiale (jusqu'au centile 65 environ) a vu son revenu croître fortement : il s'agit principalement de la classe moyenne des pays émergents ;
- Le revenu de la classe moyenne occidentale (quantiles 65 à 90) a vu ses revenus baisser, ce qui amène les auteurs à penser que la mondialisation n'a pas profité aux classes moyennes occidentales ;
- Enfin, les personnes les plus riches de la planète (quantiles 90 à 100) (tous pays confondus) ont vu leurs revenus croître à un niveau bien supérieur à celui de la classe moyenne occidentale.

⁸ Claire Lajaunie, « Les crises environnementales, responsables de l'émergence de nouvelles épidémies, vraiment ? », Salle de presse | Inserm, 20 novembre 2020, <https://presse.inserm.fr/les-crisis-ecologiques-responsables-de-lemergence-de-nouvelles-epidemies-vraiment/41444/>.

⁹ Découpage de la population en fonction du revenu, en tranches égales à 1%.

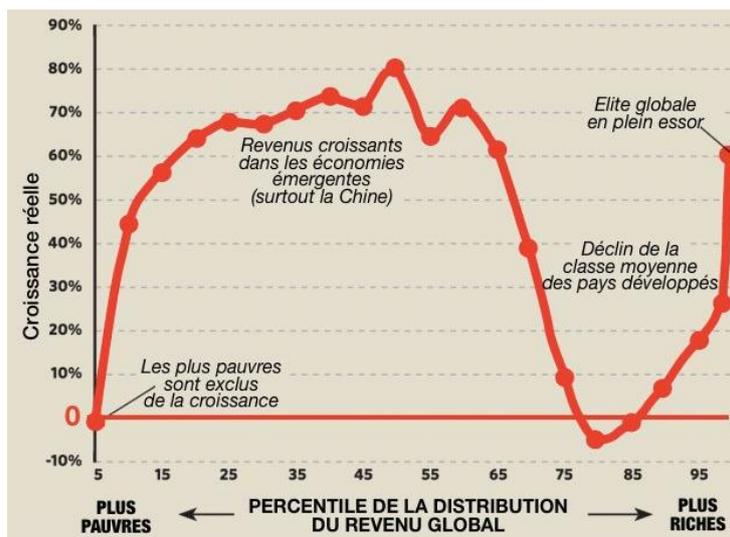


Figure 3- Croissance globale des revenus 1998-2008: la "courbe en éléphant"
Source : Le Printemps de l'Economie, inspiré des travaux de Branko Milanovic en 2016.
* Ordonnée : progression des revenus (en %) entre 1998 et 2008

Au niveau national

Le graphique suivant présente l'évolution des inégalités depuis 1974 en France, mesurées par l'indice de GINI¹⁰. Ce graphique montre que les inégalités ont diminué de façon continue entre 1974 et le début des années 2000. Cette tendance s'est inversée depuis les années 2000, avec un accroissement non linéaire des inégalités, qui culmine entre 2010 sous l'effet de la crise économique de 2008. Ces inégalités ont légèrement baissé entre 2010 et 2013 avant de repartir à la hausse. En 2018, les niveaux de vie évoluent de façon contrastée. Celui des ménages les plus aisés augmente nettement. Il bénéficie de la progression des revenus du patrimoine, liée à la forte hausse des dividendes dans un contexte de fiscalité plus incitative à leur distribution plutôt qu'à leur capitalisation et d'une hausse des revenus d'activité. Celui des ménages les plus modestes se replie, principalement en raison d'une baisse des allocations logement.

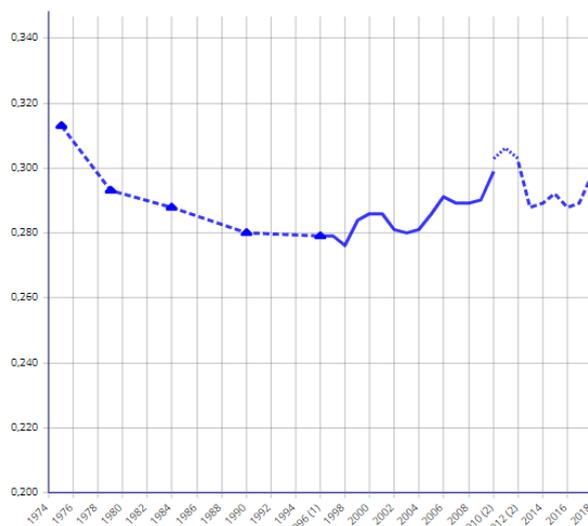


Figure 4- inégalités de niveau de vie (indice de Gini)
Source : INSEE

¹⁰ Selon l'INSEE, l'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où la variable prend une valeur identique sur l'ensemble de la population. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans la situation la plus inégalitaire possible, où la variable vaut 0 sur toute la population à l'exception d'un seul individu.

4.2.5 Un endettement croissance des Etats¹¹

Au niveau français et européen

La dette publique de la France au sens du traité de Maastricht¹² représentait seulement 21 points de PIB en 1980. En pourcentage du PIB, elle a fortement augmenté de 1980 à 1997, où elle a atteint 61 % du PIB, puis a été à peu près stabilisée jusqu'à 2007. Elle a ensuite de nouveau fortement augmenté avec la crise financière pour se stabiliser vers 98 % du PIB dans les années 2016 à 2019.

La dette a fortement augmenté en 2020 suite aux plans de relance économique mis en place dans le contexte de la pandémie de la Covid 19 et culmine à 115% du produit intérieur brut (PIB) soit un niveau supérieur aux moyennes de la zone euro (98,0 % du PIB).

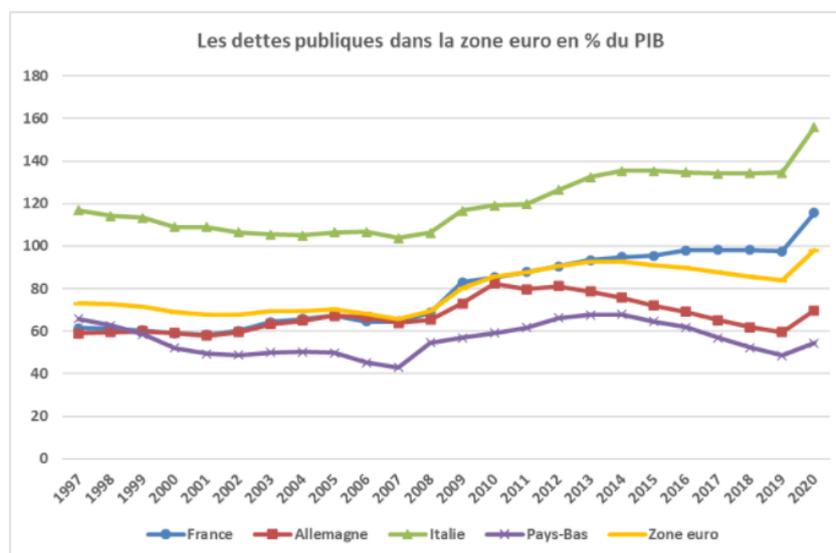


Figure 5- Evolution de la dette des administrations publiques en pourcentage du produit intérieur brut au sens de Maastricht entre 1997 et 2020 pour cinq pays européens.

Source : Eurostat ; FIPECO.

5. Situation actuelle et prospective sur la variable

Les scénarios tendanciels et alternatifs détaillés dans cette fiche s'appuient sur quatre études de prospective :

- L'agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » ;
- Agriculture Forêt Climat : vers des stratégies d'adaptation (AFClm) ;
- Aqua 2030 ;
- Agrimonde.

5.1 Evolution prospective 1 : Scénario tendanciel

Au niveau national et mondial : les scénarios tendanciels s'accordent généralement sur une tendance de libéralisation croissante avec accélération des échanges commerciaux et une montée en puissance des pays émergents. Au niveau mondial, les inégalités continuent de croître tandis que le vieillissement de la population européenne pèse sur les finances publiques.

¹¹ FIPECO, « Le montant et l'évolution de la dette publique », 2020, <https://www.fipeco.fr/fiche/Le-montant-et-l%27%C3%A9volution-de-la-dette-publique>.

¹² D'après l'INSEE, la dette au sens de Maastricht, ou dette publique notifiée, couvre l'ensemble des administrations publiques au sens des comptes nationaux : l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale mais exclut certains passifs financiers (notamment certains produits financiers dérivés, les intérêts courus non échus ainsi que les autres comptes à payer).

Les principaux points de divergence entre les études concernent le taux de croissance économique : celle-ci est considérée comme forte dans l'étude Agrimonde, car tirée par le progrès technique et/ou la libéralisation des échanges tandis qu'elle est plutôt modérée voire atone dans les autres études.

Peu d'études détaillent les secteurs économiques moteurs pour la croissance. L'étude AFCCLim propose un scénario tendanciel où l'Union européenne mise sur la Recherche et développement et la formation tandis que la France se spécialise dans le tourisme, le haut de gamme et la diversification de ses produits de moyenne gamme.

Au niveau local : les scénarios tendanciels prévoient un creusement des inégalités territoriales. La mondialisation laisse certains territoires ruraux et des villes moyennes en dehors des flux d'investissement privés et en partie publics, ce qui contribue à dégrader la qualité des services publics et freine l'installation de nouvelles populations. Localement, le vieillissement de la population pèse aussi sur les finances locales.

5.2 Evolution prospective 2 : Scénario de crise économique

Au niveau national et mondial : ce scénario est marqué par un endettement des Etats, avec des finances publiques dégradées et une dérégulation financière accrue.

Au niveau local : ce scénario de crise se traduit par une faible diversification des activités dans les territoires. Certains territoires ruraux tombent à l'abandon : les services publics ne sont plus financés, l'activité agricole périclète, les exploitations n'étant pas reprises par les jeunes générations.

5.3 Evolution prospective 3 : Scénario de croissance verte

Au niveau national et mondial : le progrès technique et l'innovation sont au service de la lutte contre le réchauffement climatique et génèrent de nouveaux emplois. Certaines études mentionnent la création de nouvelles métriques de mesure de la richesse des Etats (complémentaires au PIB) comme un indice de pression environnemental et de bien-être (étude l'Agriculture dans les zones intermédiaires).

Au niveau local : les territoires investissent le tourisme de Nature et mettent en valeur leur patrimoine avec la création ou la réhabilitation de lignes ferroviaires et de circuits vélo. Les territoires ruraux misent sur l'économie numérique pour se désenclaver et attirer les cadres des métropoles avec la création de zones de télétravail, l'intensification des transports en commun et l'ouverture de nouveaux centres de vacances.

5.4 Evolution prospective 4 : Scénario de réduction des inégalités (plus rare)

L'étude Aqua 2030 propose deux scénarios de cette nature.

Au niveau national et international : le premier scénario permet une amélioration de la situation de l'emploi et réduction des inégalités grâce à une croissance forte et une conjoncture économique favorable. Dans ce scénario les revenus de transferts sont recentrés vers les plus pauvres. Les jeunes et les retraités travaillent plus souvent à temps partiel, ce qui leur procure un revenu complémentaire.

Le second scénario de réduction des inégalités passe par une redistribution accrue des inégalités en dépit d'un contexte économique peu favorable. Dans ce scénario, la baisse des écarts entre revenus s'accompagne d'une baisse générale des revenus et donc du niveau de vie (pouvoir d'achat) général de la population.

Au niveau local : les territoires recentrent leurs investissements sur de petits pôles d'activités, générant de la valeur localement. Certaines communes fusionnent pour créer des pôles intermédiaires qui s'insèrent mieux dans l'économie nationale, permettant de diminuer en partie les inégalités territoriales.

6. Pour aller plus loin

Logo	Nom	Détails
 	<p>Acteon Environnement, Agro Sup Dijon, L'agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » : difficultés, ressources et dynamiques à l'horizon 2030, 2019.</p>	<p>Fiches variables « Contexte politique et économique français » et « Attractivité, dynamisme local ».</p> <p>Scénarios présents au niveau mondial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tertiarisation de l'économie ; - Libre échange international ; - Ré-industrialisation ; - Réhausse des barrières douanières. <p>Scénarios présents au niveau local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abandon des territoires ruraux ; - Economie numérique et désenclavement ; - Attractivité territoriale par le tourisme de nature ; - Attractivité territoriale des pôles intermédiaires.
	<p>Vert J., Schaller N., Villien C. (coord.), « Agriculture Forêt Climat : vers des stratégies d'adaptation », Centre d'études et de prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013.</p>	<p>Fiche variable « Croissance économique mondiale, française, européenne »</p> <p>https://agriculture.gouv.fr/faits-tendances</p> <p>Scénarios présents au niveau mondial:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croissance modérée et endogène ; - Enlisement dans la crise ; - Croissance verte grâce aux technologies environnementales ; - BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine) locomotives de l'économie mondiale.
	<p>Irstea et Futuribles, « Aqua 2030 -Prospective Eau, Milieux Aquatiques et Territoires Durables 2030 », 2013.</p>	<p>Fiches variables « Emploi, revenu et pouvoir d'achat » et « Tourisme et attractivité touristique ».</p> <p>Scénarios présents au niveau national et mondial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroissement des inégalités ; - Réduction des inégalités avec ou sans croissance économique ; <p>Scénario présents au niveau local (tourisme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Littoralisation et héliotropisme du tourisme français et étranger en France ; - Politique du tourisme plus respectueuse de l'environnement.
 	<p>Bruno Dorin, Sandrine Paillard. Agrimonde. Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable. INRA; CIRAD. 2009,</p>	<p>Pas de fiche variable disponible.</p> <p>Scénarios présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croissance économique très forte, tirée par le progrès technique et la libéralisation des échanges ; - Croissance verte fondée sur les technologies environnementales.